

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FVRIER 2026

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 28 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de pouvoirs : 5

Le quatre février deux-mille-vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 22 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTIL ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 5 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à M. Gilles BARBE ; M. Patrick COURTEIX à M. Pierrick CRONNIER ; Madame Brigitte ESTRADA à M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Martine PANNETIER à M. Sébastien DEVALIERE et Mme Tessa SAUBESTY à Mme Sandra DELIBIT.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20260204-020

Matière : 4.1.6 - Fonction publique – personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. – autres

Objet : FIXATION DES TARIFS 2026 DANS LE CADRE DE PRESTATIONS AVEC RECOURS AU PERSONNEL COMMUNAL

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour l'année 2026 des personnels communaux dans le cadre des prestations auprès des partenaires extérieurs de la commune d'Ussel,

Considérant le Glissement Vieillesse Technicité moyen,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, d'approuver les tarifs ainsi qu'il suit :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	COUT HORAIRE 2026
Technique	Ingénieur Territorial	37,00 €
	Technicien Territorial	34,50 €
	Agent de Maîtrise Territorial	26,00 €
	Adjoint Technique Territorial	23,50 €
Administrative	Attaché Territorial	34,00 €
	Rédacteur Territorial	29,00 €
	Adjoint Administratif Territorial	24,50 €
Animation	Animateur Territorial	28,50 €
	Adjoint d'animation Territorial	22,50 €
Sportive	Educateur des APS	29,50 €
Médico-sociale	Puéricultrice territoriale	28,00 €
	Assistant Socio-Educatif Territorial	25,50 €
	Educateur de Jeunes Enfants Territorial	30,00 €
	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles	25,50 €
	Auxiliaire de Puériculture Territoriale	24,50 €
Culturelle	Attaché de conservation du patrimoine	27,00 €
	Adjoint Territorial du patrimoine	22,50 €

Fait en Mairie d'Ussel, le 4 février 2026.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS